

La grande priorité du Conseil national de Québec solidaire de la fin novembre **250 000 personnes de plus dans les services publics et communautaires**

La direction Solidaire tente d'axer le Conseil national (CN) du parti vers la régie interne, plus particulièrement la discipline interne, alors que ses membres et son électorat comme toute la population du Québec et du monde entier, sauf les milliardaires du 1%, est catastrophée par la pandémie et son avatar de crise économique sur fond de crise écologique dont celle climatique est le noyau dur. Cette mise à l'écart de la militance du parti en ce qui a trait à sa direction stratégique n'est pas sans effet sur la participation des instances du parti au CN. Malgré tout, la militance qui arrive à se maintenir à flots à travers le combat quotidien de la survie physique et mentale montre sa détermination à ré-orienter le CN vers les préoccupations et combats populaires. Au faîte de ce coup de cœur, comme le montre le cahier de synthèse amendant les propositions initiales de la direction du parti, se trouve une volonté de chambouler l'ordre du jour proposé et de ré-orienter la campagne politique décidée lors du CN de septembre avec un contenu que la direction du parti ne veut pas, en particulier l'embauche de 250 000 personnes dans les services publics et communautaires.

Une ré-orientation de l'ordre du jour vers les préoccupations et combats populaires

Sept des vingt-cinq instances du parti qui ont contribué au cahier synthèse en vue du conseil national (CN) de la fin novembre, soit plus du quart, proposent un changement majeur de l'ordre du jour soit d'y mettre au centre la campagne politique : « *[i]l est proposé que l'ODJ du CN du 21-22 novembre 2020 soit amendé pour: a. discuter de la campagne politique le samedi 22 novembre à 10 h 30, b. accorder un temps de débat de 2 heures à ce sujet* ». Cet amendement est vital et la réponse du comité synthèse de référer au Comité de coordination nationale (CCN) n'est guère rassurante car la proposition initiale d'ordre du jour n'a pas encore été modifiée. Il ne faut pas lâcher ce morceau qui refuse le nombrilisme introspectif de l'actuel ordre du jour, abandonnant la politique réellement existante à la direction du parti.

Soit dit en passant, la participation des instances au cahier de synthèse n'a rien de glorieuse : deux comtés seulement au sud du St-Laurent de la Gaspésie à la Montérégie, un seul de la région de Québec dont à noter l'absence de Taschereau (et celles de Gouin et Rosemont parmi les comtés avec députation QS), deux comtés seulement au nord du St-Laurent à l'est de la région de Lanaudière, dont le seul de Québec. La déprime pandémique et la pertinence politique de l'ordre du jour sont dans un rapport dialectique. Plus est grande la déprime plus l'ordre du jour doit être pertinent comme ouvrant une réponse à cette déprime. Or il ne l'est pas du tout ou si peu. En découle que la déprime au lieu de devenir un stimulant politique devient passivité politique.

La direction Solidaire refuse toujours la priorité de 250 000 mais elle y vient poussée par le vent militant

Heureusement la militance du parti a trouvé un ressort interne pour se ressaisir. Le cahier de synthèse contient quelques propositions concernant l'orientation de la campagne politique (bloc 4). La plus cruciale d'entre elles est celle d'Hochelaga-Maisonneuve (4.1) :

A. Il est proposé que la revendication centrale de la campagne politique soit l'embauche de 250 000 personnes dans le secteur public et communautaire.

B. Il est proposé que les revendications complémentaires de la campagne politique soient les suivantes : 1. Instauration de la gratuité à court terme (un an) des transports en commun; 2. Développer une industrie publique de production de matériel roulant électrifié; 3. Nationaliser le secteur du transport collectif et celui de la santé; 4. Reconnaissance pleine de la souveraineté autochtone sur toutes leurs ressources naturelles.

Il faut d'abord dire qu'il est inacceptable et faux que les points B1 et partiellement B3 soient non recevables car non conformes au programme. Le programme ne précise pas si le terme de la gratuité du transport en commun est court, moyen ou long. Le CN a parfaitement le droit de déterminer qu'il soit court (un an). Ce serait le comble si le programme interdisait de nationaliser les cliniques privées de santé ou de ramener les GMR sous l'égide des CLSC, ce qu'il ne fait aucunement ! Le noyau dur de cette proposition reste cependant le point A qui concrétise la proposition générale du CCN ajoutée en catastrophe à la fin du cahier en particulier le point suivant : « *Que Québec solidaire demande au gouvernement dirigé par François Legault de procéder, dès son prochain budget, à un réinvestissement historique dans les services publics...* »

La proposition du CCN veut contrer la CAQ comptant sur la «générosité» du gouvernement fédéral et la reprise économique pour revenir à l'équilibre budgétaire sur cinq ans, et ceci sans aucune pression fiscale supplémentaire. Cette proposition met de l'avant, non seulement pour éviter l'austérité mais aussi pour financer le « réinvestissement historique » proposé, « un impôt de pandémie, un impôt sur les grandes fortunes et de nouvelles mesures d'écofiscalité qui visent les entreprises les plus polluantes. » Le troisième point est une porte ouverte à une taxe régressive à soulever un mouvement de gilets jaunes sans compter qu'il faut définir ce que signifie « les plus polluantes ». Pourquoi ne pas tout simplement promouvoir une imposition « historique » des profits et de la capitalisation de l'ensemble des entreprises. Pourquoi ne pas laisser clairement voir que l'on envisage une expropriation des secteurs stratégiques de la finance, de l'énergie et des transports à la valeur de leur capital fictif (leur valeur boursière) dont on soustrairait la valeur très réelle de leurs historiques dégâts écologiques et sociaux ce qui reviendrait en pratique à une expropriation sans compensation. Et pourquoi restreindre au temps pandémique l'imposition des profits scandaleux des banques et des GAFAM de ce monde ?

L'IRIS renouvelle son appui aux 250 000 avec quelques critiquables culbutes et réserves

En ce qui concerne la proposition A des 250 000, le texte de Guillaume Hébert de l'IRIS ([Regards sur la CAQ #9 – Le gouvernement doit créer des emplois dans le secteur public](#), 11/11/20) – est de première importance malgré des faiblesses non négligeables. Il justifie pleinement le besoin de l'embauche de 250 000 personnes dans le secteur public et le communautaire y compris certaines nationalisations. Après avoir fait le tour des besoins de chacun des secteurs concernés, il conclue que « [s]i l'on additionne l'ensemble de ces besoins et possibles intégrations d'emplois au secteur public, on atteint un chiffre qui avoisine les 250 000. » Étrangement, il n'envisage pas un développement du transport public pour lequel le Plan de transition Solidaire calculait la création de 80 000 emplois dans les quatre premières années (et 250 000 sur douze ans). Il y a là le signe d'un certain conservatisme qui minimise la nécessité de la rapide transformation radicale de l'économie qu'impose la lutte contre le réchauffement climatique et contre l'effondrement de la biodiversité, dont les zoonoses sont une conséquence, sans compter l'acidification-réchauffement des océans.

Ce conservatisme l'amène à douter que le bassin de recrutement de ces travailleuses et travailleurs existe au Québec étant donné la résorption d'une bonne partie des sans travail du mois de mars. Et il semble douter et même trouvé non pertinent de débaucher des personnes employées par le secteur privé même s'il y reconnaît de déplorables conditions de travail dans maints secteurs. Étonnamment, l'auteur ne semble pas remettre en question ce retour partiel à la dite normale alors que s'impose un virage drastique vers une économie pro-climat de prendre soin (care) des gens et de la terre-mère. Notre économie de gaspillage – près de 60 % de la nourriture! (Second Harvest, [More than half of all food produced in Canada is lost or wasted, report says](#), 17/01/19) – contre lequel le parti a d'ailleurs déposé une loi pour récupérer les invendus, de d'obsolescence planifiée (électronique, produits électroménagers) et de secteurs pervers (armement, marketing) ou hypertrophiés (avionnerie, médicaments, commerce, logistique) ou énergivores (véhicules privés, maisons unifamiliales) commande une profonde restructuration vers une transition certes juste mais aussi ultra-rapide.

L'auteur, comme il le dit lui-même, se situe dans la ligne de pensée du nouveau keynésianisme (*Modern Monetary Theory*) qui inspire la gauche du parti Démocrate et non dans une optique d'une démocratique planification anticapitaliste. Ce point de vue qui cherche à réformer un capitalisme intrinsèquement cumulard ne va pas sans une restriction nationaliste. À aucun moment, l'auteur n'envisage l'ouverture des frontières à toutes ces personnes réfugiées fuyant guerres, effondrements économiques envenimés par la pandémie et catastrophes climatiques dont l'impérialisme est le fondement. Sans compter toutes ces personnes sans papier dont le statut est à régulariser, et non seulement celles ayant été des travailleuses essentielles, il y a là de quoi remplir tous les postes à combler et au-delà de quoi requinquer une économie et même une société en profond besoin de renouvellement démographique, technologique et culturel avant qu'elle ne se cristallise dans le conservatisme identitaire pétri de racisme et de sexisme.

Les 250 000, une bonification alternative de la campagne populaire contre GNL-Québec

Malheureusement, huit associations de comté, sans être opposés de prime abord à la proposition 4.1, s'égarant à défoncer une porte ouverte soit « [q]ue la mobilisation contre GNL Québec soit notre mobilisation nationale principale lors de la première étape de la campagne politique... ». La campagne contre GNL-Québec existe

déjà de facto. Elle est en ce moment de facto la principale mobilisation pro-climat du Québec. Québec solidaire par son appui aux « 300 000 étudiants contre GNL Québec » qui réclament « l'arrêt immédiat du projet GNL... » s'est clairement prononcé contre ce projet tout en dénonçant le BAPE biaisé sensé l'évaluer. La militance Solidaire concernée est déjà engagée dans cette campagne et une résolution du CN n'y ajoutera rien. Par contre la campagne réellement existante GNL-Québec souffre d'une grave insuffisance, celle de l'alternative.

Quel type de société pourrait se passer d'énergie fossile à commencer par sa soi-disant moins polluante forme, le gaz naturel ? La proposition d'Hochelaga-Maisonneuve a le mérite de défoncer la porte scellée qui mène à l'alternative d'une société de prendre soin. Elle ne meuble certes pas la pièce derrière cette porte, ce qui est le lot d'un Plan de transition auquel la direction du parti a renoncé, mais elle invite à le faire. Ainsi, en adoptant 4.1, la campagne politique Solidaire non seulement concrétiserait la proposition d'urgence du CCN mais elle apporterait un complément essentiel à la campagne de facto contre GNL-Québec ce qui la renforcerait et démontrerait la pertinence de Québec solidaire comme futur gouvernement de transition vers la société sans énergie fossile. Il s'agit de s'inscrire dialectiquement et non mécaniquement dans un courant déjà existant donc sans se laisser aller avec le courant mais sans aller à contre-courant non plus.

Les 250 000, à la fois un soutien et un apport transformateur à la lutte du demi-million du secteur public

Faire de l'embauche de 250 000 personnes dans le secteur public et communautaire la revendication centrale de la campagne politique du parti envoie un signal fort au demi-million de personnes syndiquées des services publics actuellement peut-être en voie de remobilisation comme en témoigne la dizaine de manifestations du 14 novembre à travers le Québec même si elles ont été modestes. À Montréal, les personnes manifestantes étaient un peu moins d'un millier ([mon album-photo](#)). Il y a évidemment un écart entre la demande prioritaire syndicale de hausse salariale et la bonification qualitative et quantitative des services publics qu'implique la revendication des 250 000.

Mais l'écart est plus apparent que réel car l'augmentation salariale est indispensable à la rétention et au recrutement comme l'a montré l'importante hausse salariale qu'il a fallu consentir, au moins temporairement, aux nouvelles préposées aux bénéficiaires tellement est bas le salaire des personnes non-professionnelles. Il n'en reste pas moins que si la priorité revendicative était accordée aux ratios et conditions de travail, y compris une hausse forfaitaire pour les bas-salariées, l'appui populaire serait facilité. Au moins la revendication des 250 000 pousse dans le sens d'une jonction entre la mobilisation syndicale et celle climatique.

Marc Bonhomme, 15 novembre 2020

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca